



AUCHAN

LES MESURES SOCIALES DES NAO 2025

ENDOMÉTRIOSE



Les salariées souffrant d'endométriose bénéficieront d'**une journée d'absence par mois**. Ces journées d'absence ne sont ni indemnisables, ni reportables d'un mois sur l'autre.

La CFDT Auchan plaide la reconnaissance de l'endométriose en tant que motif d'absence indemnisée.

PROCHES AIDANTS

Pour les salariés proches aidants et les salariés atteints d'une Affection Longue Durée (ALD), le **nombre de jours d'absence rémunérée** passe de 4 demi-journées à **6 demi-journées par an**.



ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Amélioration des conditions d'âge pour les mesures relatives aux enfants en situation de handicap.

Ainsi, pour bénéficier des mesures d'accompagnement, **l'âge maximum est désormais fixé à 25 ans** contre 20 auparavant.

Ces mesures sont en vigueur depuis le mois de mai.



CFDT-AUCHAN.FR

Les élus CFDT, avec TOI et pour TOI